DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 21 novembre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement:

« Par voie de presse on apprend que lors de la dernière réunion du conseil communal de Kayl il a été question d'une pollution éventuelle du « Kaylbach » causée par l'ancienne entreprise « Prolifest » située sur le territoire de la commune française d'Ottange. Dans ce contexte, le conseil communal de Kayl a arrêté unanimement une motion invitant le gouvernement français à entreprendre toutes les mesures nécessaires afin d'assainir le terrain industriel concerné. En outre, un appel a été lancé au gouvernement luxembourgeois pour soutenir les démarches des élus de la commune de Kayl.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement :

- *Est-ce que Madame la Ministre a été informée de la décision du conseil communal de Kayl ?*
- *Est-ce que le « Kaylbach » a effectivement été pollué par l'ancienne entreprise française « Prolifest »?*
- *Dans l'affirmative, quelles mesures Madame la Ministre entend-elle entreprendre afin de remédier à la situation ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député